

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 95.00.462.001.0 DU 5 JUILLET 1995

Ensemble de mesurage d'hydrocarbures MOUVEX modèle DMX monté sur camion-citerne

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/319/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 RELATIVE AUX COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LA DIRECTIVE 77/313/C.E.E. DU 5 AVRIL 1977 MODIFIEE RELATIVE AUX ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

MOUVEX, ZI Plaine des Isles, 89000 Auxerre.

OBJET

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 89.0.04.512.1.3 du 19 juillet 1989 (1).

CARACTERISTIQUES

L'ensemble de mesurage d'hydrocarbures MOUVEX modèle DMX monté sur camion-citerne faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par le certificat cité en objet par la possibilité :

- d'être associé à une pompe MOUVEX modèle CC8.40 ;
- d'être équipé, avant compteur, d'une vanne deux voies à commande pneumatique transférée à distance ;
- d'être associé au séparateur de gaz combiné avec pompe MOUVEX, modèle DMX, pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.522.002.0 du 11 avril 1995 (2).

Les caractéristiques de l'ensemble de mesurage faisant l'objet du présent certificat sont les suivantes :

Pompe utilisée	CC8-32				CC8-40				CC8-50		CC8-65		
	A	B	C	D	A	B	C	D	E	F	F	G	H
Compteur appartenant au groupe													
Débit maximal (m ³ /h)	24	24	27	30	24	24	27	30	48	50	54	60	65
Débit minimal (m ³ /h)	2,4	2,4	2,7	3	2,4	2,4	2,7	3	4,8	5,4	5,4	6	6,6
Pression maximale de fonctionnement	(*)	10 bar			(*)	10 bar			(*)	10 bar	10 bar		
Pression minimale de fonctionnement	1,4 bar				1,4 bar				1,6 bar		1,9 bar		
Pression minimale à débit nul	0,3 bar				0,4 bar				1 bar		1 bar		
Echelon de chiffraison	11												
Echelon d'impression	11												
Livraison minimale	200 l												
Liquides mesurés	essence, pétrole, gazole, fuel domestique												

(1) Revue de Métrologie, juillet 1989, page 1025.

(2) Revue de Métrologie, avril 1995, page 366.

(*) La valeur de la pression maximale de fonctionnement de l'ensemble de mesurage MOUVEX modèle DMX est celle prévue par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle du compteur correspondant.



Les compteurs associés à l'ensemble de mesure faisant l'objet du présent certificat figurent sur la liste annexée au présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Par dérogation au schéma S6 annexé à la directive 82/625/C.E.E. du 1er juillet 1982, dans le cas de l'adjonction du séparateur de gaz MOUVEX modèle DMX approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.522.002.0 mentionné ci-dessus, le retour des gaz à la citerne peut être supprimé.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat comporte le numéro d'approbation C.E.E. de modèle suivant :

F 95
462.001

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale

de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Bourgogne, sous la référence DA 05-59 et chez le fabricant.

VALIDITE

Le présent certificat est valable jusqu'au 19 juillet 1999.

ANNEXES

Liste des compteurs associés.

Notice descriptive.

Dessins n°s 6212-1 et 2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J. F. MAGANA

LISTE DES COMPTEURS ASSOCIES

Ensemble de mesurage d'hydrocarbures MOUVEX modèle DMX monté sur camions-citernes

Compteur	Fabricant	Modèle	Certificats d'approbation C.E.E.
Groupe A	SATAM	ZC 17-24/24	F85.0.02.422.2.3 du 8 juillet 1985
Groupe B	GEOSOURCE	T11	D.1.51.5034/80 du 4 juin 1980
Groupe C	LIQUID CONTROL	M7	UK 1782 STD 3994 du 26 octobre 1981
Groupe D	OIL METER	SBM 75	D1.51.4.3265.OME 2/81 du 10 juin 1981
Groupe E	SATAM	ZC 17-24/48	F85.0.02.422.2.3 du 8 juillet 1985
Groupe F	LIQUID CONTROL GEOSOURCE	M15 T20	UK 1782 STD 3994 du 26 octobre 1981 D.1.51.12114/80 du 4 juin 1980
Groupe G	OIL METER	SBM 150	D1.51.3471/78 du 5 février 1979
Groupe H	LIQUID CONTROL	M25	UK 1782 STD 3994 du 26 octobre 1981

NOTICE DESCRIPTIVE

Ensemble de mesurage
d'hydrocarbures MOUVEX
modèle DMX
sur camions-citernes

I. DESCRIPTION

L'ensemble de mesurage d'hydrocarbures MOUVEX, modèle DMX équipé, avant compteur, d'une vanne deux voies à commande pneumatique transférée à distance doit être réalisée conformément au schéma d'installation.

La vanne est pilotée par un distributeur pneumatique trois positions qui n'autorise pas l'ouverture simultanée des deux voies.

II. PRINCIPE D'UTILISATION

Le distributeur pneumatique est alimenté sur la réserve d'air du véhicule.

Lorsque le distributeur est placé en position distribution mesurée (DM), la vanne pneumatique autorise la distribution mesurée du liquide en passant par le compteur.

Lorsque le distributeur est placé en position distribution libre (DL), la vanne pneumatique autorise la vidange de la citerne à grand débit sans passer par le compteur.

Lorsque le distributeur est en position intermédiaire, les deux orifices de la vanne sont fermés.

III. SCHEMEMENTS

La vanne multifonctions à commande pneumatique ainsi que le distributeur sont protégés par les scellements suivants :

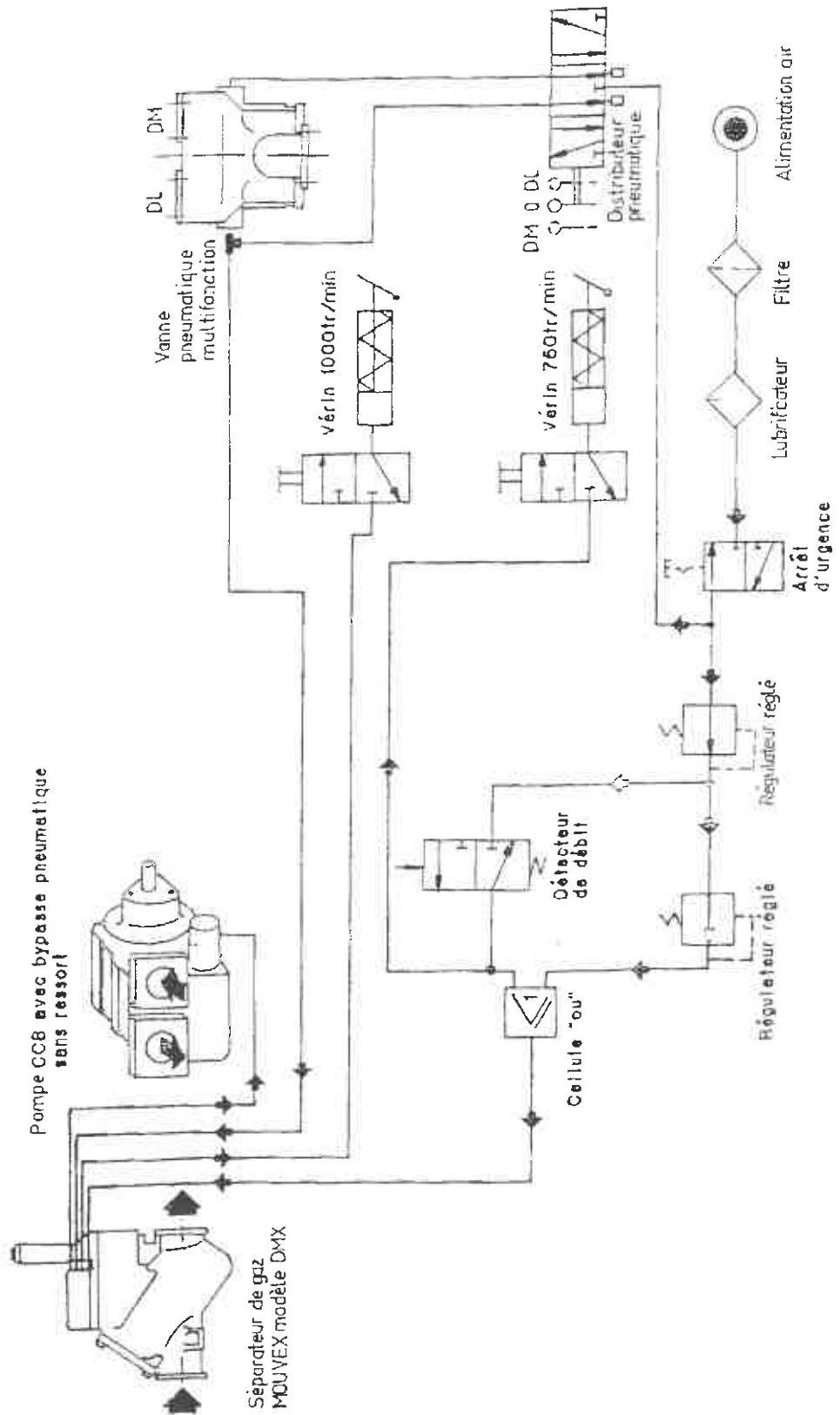
EU 27 : protège la liaison pneumatique entre la vanne, le DMX et le distributeur

EU 28 : protège la liaison pneumatique entre le distributeur et la vanne

EU 29 : protège les échappements du distributeur.

■ N° 6212-1

ENSEMBLE DE MESURAGE D'HYDROCARBURES MUVEX, DMX MONTE SUR CAMIONS-CITERNES

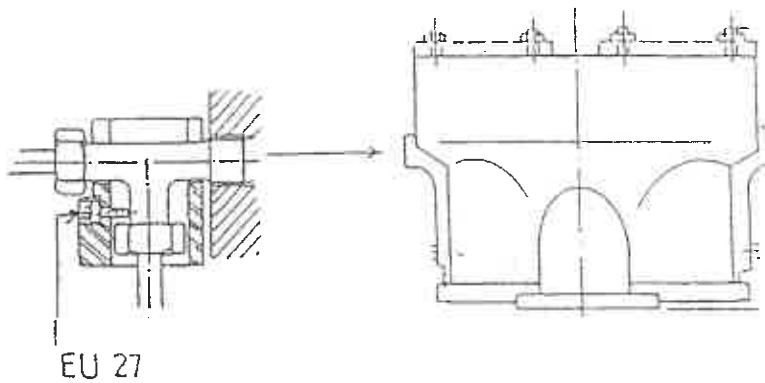


■ N° 6212-2

ENSEMBLE DE MESURAGE D'HYDROCARBURES MOUVEX, DMX MONTE SUR CAMIONS-CITERNES

Plan de scellement

Vanne pneumatique multi-fonctions



Distributeur pneumatique

